

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 69 (1981)

Heft: [6]

Artikel: Jura et Berne francophone

Autor: Steullet, Anne-Marie

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-284461>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

D'un canton à l'autre

du féminisme qui ne consiste déjà plus dans la poursuite d'une égalité formelle, mais dans une restructuration globale des relations entre l'homme et la femme, restructuration qui doit aller dans le sens d'une équité concrète, génératrice de nouveaux équilibres et propre à favoriser le plein épanouissement de toute personnalité humaine ».

S. Ch.

ADF de Montreux : une nouvelle présidente

Emouvante fête de l'amitié, l'autre soir à Montreux « en l'hôtel Helvétie » : Suzanne Moine-Mamie présidait pour la dernière fois l'assemblée générale de sa section et des membres fidèles sont venus lui témoigner reconnaissance et amitié ; Gertrude Girard-Montet, conseillère nationale, ancienne présidente de ce groupe également, était là, de même que la présidente de l'Union des femmes, que les présidentes nouvelles et anciennes de l'ADF (canton). Que de souvenirs furent évoqués de ces 19 ans de présidence, époque glorieuse du suffragisme auquel Suzanne Moine-Mamie a donné toute son énergie, avec une fidélité inébranlable à la cause féministe.

Nul doute que la nouvelle élue, Ginette Groux, membre des comités de l'ADF d'Yverdon et de Montreux, saura lui succéder dignement et donner une nouvelle impulsion à cette association encore si nécessaire ; Ginette Groux est rédactrice dans divers journaux spécialisés et secrétaire du Conseil communal de Montreux.

S. Ch.

Une nouvelle association

Tout a commencé par une petite annonce et un numéro de téléphone publiés dans un grand quotidien, il y a une année : « Ne restez pas seul(e)... » Un groupe allait naître, d'hommes, de femmes de tous âges dont le dénominateur commun était la solitude. Nelly Sadoune, Française venue à Lausanne il y a une dizaine d'années, sait ce que c'est que la solitude : soirées, week-ends solitaires. Pivot de ce groupe, dont elle a eu l'idée, Nelly Sadoune organise sorties en commun, soirées au théâtre, au concert, pique-niques le dimanche et même de petits voyages.

Récemment, le groupe qui avait pris le nom de **Chaîne d'union**, s'est réuni en assemblée constitutive, s'est donné un comité — à sa tête Nelly Sadoune, bien sûr — des statuts, a fixé des cotisations. Ayant des membres habitant hors de Lausanne, le groupe a l'intention d'essaimer : où se créera la prochaine chaîne ? à Genève ? En attendant, la Chaîne lausannoise projette un voyage à New York. Bonnes soirées et bons voyages ! (Renseignements le soir : 27 33 23)

S. Ch.

Au Grand Conseil

Naturalisation des femmes

Nous parlions dans notre numéro d'avril de cette interpellation que Marguerite Narbel, aujourd'hui présidente du Grand Conseil, avait déposée lors de la session de février. Elle demandait, au nom de l'égalité, que la femme soit soumise à la même procédure que son mari. Le Conseil d'Etat lui a répondu le 4 mai, lors de la séance d'ouverture de la session d'été (quelques instants avant son élection à la présidence).

Il a répondu non ! Le problème dépend d'une loi fédérale, fondée sur l'idée que la famille forme une unité. La naturalisation et la libération de la nationalité doivent avoir un effet non seulement pour le chef de famille, mais aussi pour sa femme et ses enfants mineurs. L'article 45 de la loi sur le droit de cité vaudois reprend ces règles. Il faut d'abord que la Loi fédérale change, ce qui ne semble pas devoir intervenir avant 1984 !

Marguerite Narbel n'est — on s'en doute — pas satisfaite de la réponse du Conseil d'Etat. Elle est choquée par le fait que la loi accorde si peu d'importance au degré d'assimilation de la femme étrangère ; par le fait aussi que la femme non assimilée sera automatiquement électrice et éligible et qu'elle élèvera des enfants suisses. Marguerite Narbel fait appel aux membres de la Commission de naturalisation : la

femme étrangère peut demander d'assister à l'interrogatoire de son mari ; il faut l'encourager à le faire, souvent elle reste dans le corridor ! Celle qui aurait vécu cette conversation avec la commission, aurait moins le sentiment de compter pour partie négligeable ! « Ce serait un pas sinon vers l'égalité en droit que nous avons votée, au moins vers la dignité humaine ».

A. P.

Elle est présidente !

Comme annoncé dans notre dernier numéro, Mme Marguerite Narbel, libérale, est désormais présidente du Grand Conseil vaudois. Voici un petit extrait d'un de ses discours :

« Vous vous demandez sans doute aussi si « elle » saura représenter le Grand conseil devant les cafetiers-restaurateurs ou devant l'Assemblée des communes vaudoises ! Inquiétudes légitimes, je le reconnais. L'entraînement pris au cours du noviciat des vice-présidences m'a plus familiarisée avec les expositions de fleurs et la gymnastique des personnes âgées qu'avec les Carabiniers ou le Synode. Dorénavant il me faudra affronter ces situations angoissantes, quitte à remettre à mes vice-présidents les fleurs et les promotions de l'école de couture ! »

Motions

Monique Mischler a demandé, par voie de motion, la création d'un **Bureau de la condition féminine**.

Christiane Jaquet a déposé une motion concernant les jeunes filles suisses alémaniques travaillant dans des familles vaudoises.

France-Line Matile a développé une motion demandant la mise en œuvre d'une expertise concernant l'organisation et la gestion du CHUV.

A. P.

JURA ET BERNE FRANCOPHONE

Pour une vie plus simple

L'Association jurassienne des femmes protestantes (AJFP), forte de 2000 membres, a tenu ses assises annuelles à Bienne, en mars. Mme Evelyn Maeder, présidente, a présenté son rapport dont il faut souligner l'idée maîtresse : établir de nouveaux contacts afin de comprendre les femmes et les aider. L'oratrice pense plus particulièrement aux femmes jeunes qui exercent une profession.

Mme J. Kessi a donné des renseignements sur les possibilités d'obtenir des prêts en faveur des pays en voie de développement.

Une conférence de M. J.-D. Renaud de Neuchâtel a retenu l'attention de l'assemblée ; elle traitait d'une vie plus simple dans les pays riches. (ams)

Stage de réinsertion professionnelle

A l'étude depuis deux ans, un stage de réinsertion professionnelle pour les femmes s'ouvrira cet automne, sous l'égide de l'Université populaire qui en assume l'organisation pratique. Il aura lieu à Moutier, du 26 octobre au 27 novembre.

En 1978, un débat sur la question a fait apparaître une importante demande des femmes désireuses de reprendre un emploi. Un groupe d'une vingtaine de participantes des régions de Porrentruy, Delémont, Moutier, Franches-Montagnes et Vallée de Tavannes s'est interrogé : comment donner une réponse à tant d'attentes ?

Son propre instrument

Rien n'existait dans la région. Après avoir eu plusieurs contacts avec des institutions fonctionnant en Suisse alémanique et en Suisse romande, en particulier à Genève et Lausanne, le groupe d'étude a décidé de créer son propre instrument de préparation à la réinsertion professionnelle.

Plus de deux années de recherches et de travail ont débouché sur un programme adapté aux besoins particuliers des femmes d'une région semi-rurale qui a ses problèmes spécifiques.

Objectifs

Le stage de réinsertion professionnelle veut aider les femmes, quelle que soit leur formation, à trouver une place dans le monde du travail.

Le stage accordera une importance particulière à la réactivation et à la revalorisation des compétences des participantes : expression orale, exercice de la mémoire, etc. Il apportera aussi une information sur le circuit économique, sur le marché de l'emploi, sur les possibilités de formation. Il enseignera toutes les démarches nécessaires à une demandeuse d'emploi. En cas de besoin, il assurera le soutien psychologique et moral des participantes.

Il ne s'agit pas d'un cours de formation professionnelle ; à l'issue du stage, les participantes n'auront pas appris à exercer une profession, mais elles auront fait le point avec précision sur leur situation personnelle et sur les possibilités d'emploi qui s'offrent à elles.

Créer son emploi

Dans une région où le chômage a fait des coupes sombres dans les possibilités d'emplois, on peut se demander s'il est utile de se préparer à retravailler. Le groupe d'étude a pensé à ce problème. Il a formé un sous-groupe qui s'occupe de la question avec l'ambition de créer des emplois. C'est une recherche à long terme mais pleine d'espoirs.

Inscriptions au stage

Revenons au stage proprement dit. Les intéressées obtiendront les renseignements utiles aux adresses que nous donnons plus bas. Toute demande sera tenue confidentielle. Le stage ne ressemblera pas à un cours ordinaire, où un « maître » inculquera son savoir à un « élève ». Le groupe d'étude a pris en compte la somme des questions que se posent les indécises : suis-je capable de faire quelque chose ? N'ai-je pas tout oublié ? Arriverai-je à me débrouiller ? Suis-je aussi compétente que les autres ?

Bref, tout le lot des idées désécurisantes qui assaillent celles qui n'ont pas en poche un diplôme ou celles qui se sentent en marge du monde du travail. Le stage sera donc un lieu de discussion et d'information dont le but premier est la mise en confiance. A cette fin, le repas du midi est compris dans le programme du stage ; il devra être un moment favorable au dialogue entre participantes et animatrice.

Deux mots de la contribution financière. Elle sera de Fr. 500.— et elle devrait pouvoir être réduite à Fr. 100.— selon la situation financière des stagiaires. Actuellement, des démarches sont en cours pour essayer d'obtenir des subsides qui devraient abaisser la finance d'inscription à Fr. 250.—

Les intéressées sont priées de s'inscrire jusqu'au 15 juin.

Où se renseigner ?

- Centre culturel de la Prévôté, Moutier, tél. 032/93 45 11 (permanence tous les mardis de 17 h. à 19 h.)
- Centre culturel de Delémont, tél. 066/22 50 22 (de 14 h. à 17 h.)
- Centre de culture et loisirs, Saint-Imier, tél. 039/41 44 30 (heures de bureau)
- Université populaire jurassienne, Porrentruy, tél. 066/66 20 80 ou 66 47 55 (heures de bureau)

Anne-Marie Steullet

A VENIR

Lyceum-Club

Rue de Bourg 15, Lausanne

Vendredi 5 juin (17 heures) : causerie de Lilian van Notten : « Historique du Lyceum de Suisse »

Vendredi 12 juin (17 heures) : causerie de Paulette Rossaldi : « Une journaliste au Vatican ».

Vendredi 19 juin (17 heures) : récital par Annette Faesi, cantatrice, et Renée Hennet, pianiste.

(VD)

Maison de la femme

Eglantine 6, Lausanne

(VD)

Jusqu'au 13 juin : (14 h. 30 à 18 heures) exposition de Dominique de Miscault : aquarelles, mosaïques et batiks.

Jeudi 11 juin : (14 h. 30) conférence de Marie Pahud-Jordan : « Belle-mère - belle-fille » (Union des femmes).

18, 19 et 20 juin : (14 h. 30 à 18 heures, les 19 et 20 juin) sélection vaudoise du Prix de France. (Artistes de tous genres - s'inscrire au 021/23 33 22).

Femmes universitaires

(VD)

Samedi 13 juin : excursion au Val d'Anniviers en compagnie des FU valaisannes.

Samedi 20 juin : sortie d'été, visite de la Gordanne et du château de Penthes.

A VENIR

Le 14 juin au Molard

(GE)

Si le peuple a dit oui à l'égalité des droits au soir du 14 juin, rendez-vous dès 20 h. 30 sur la place du Molard, pour fêter ça !

A la Cité Universitaire

(NE)

3 juin, 20 h. 15, Centre de liaison : conférence de G. Petitpierre et Yvette Jaggi sur l'égalité des droits et la protection des consommateurs.

NOMINATIONS

Antoinette Lavanchy-Péguiron

(VD)

a été nommée secrétaire générale adjointe du Parti libéral vaudois.

Danielle Vuilleumier-Chabloz

(VD)

vient de prendre la direction de l'Ecole d'infirmières de Saint-Loup.

Dina Grundlohner

(VD)

succède à Jean Gagnebin, conservateur du Musée Forel de Morges.

Conservateur du musée

(JU)

Le Conseil municipal de Porrentruy a nommé Mme Jeannine Jaquat de Saint-Ursanne comme conservateur du musée.

Erratum

Une imprécision s'est glissée dans notre dernier numéro annonçant la nomination de Mme J. Excoffier à la vice-présidence du parti radical genevois. C'est bien sûr une première **genevoise** qu'il fallait comprendre, d'autres femmes étant vice-présidentes dans d'autres sections de Suisse.

Des meubles... des objets... des vêtements... qui vous encombrant ? ...alors faites appel à

LA RENFILE Tél. (022) 41 11 70

Service gratuit de ramassage et récupération du

Centre social protestant - Genève

14, rue du Village-Suisse

Les petits objets ou les vêtements peuvent y être déposés directement.

C'est vraiment votre banque la

BCC